

Introduction

Serge TESTEVIDE,

Coordonnateur national du CEDREPS, groupe ressource de l'AE-EPS

Cathy PATINET,

Membre du collectif national du CEDREPS, groupe ressource de l'AE-EPS

Le nouveau cahier 16 de notre collectif CEDREPS paraît à un moment important de la vie de l'EPS, pour ne pas dire un moment délicat pour l'avenir de celle-ci. Quatre éléments remarquables de l'actualité permettent de l'affirmer.

Le premier, concerne les récentes décisions du ministère de l'Éducation nationale qui ont signé la fin de la réforme du collège, notamment par la publication de programmes annuels (fin des cycles, des EPI...) et la dissolution de la commission de suivi relative à la loi sur la refondation de l'école.

Le deuxième concerne le choix fait par le CSP (Conseil Supérieur des Programmes) et l'Inspection Générale EPS à propos des programmes collège EPS, contrairement aux autres disciplines, de les restructurer autour des 5 domaines du socle commun en proposant 5 compétences générales déclinées selon une logique formelle et descendante rejetant bien loin la question de la culture des PPSAD (Pratiques Physiques Sportives Artistiques, de Développement) au profit d'hypothétiques compétences transversales, méthodologiques et sociales.

Le troisième élément, la parution dans les prochains mois de nouveaux programmes pour le lycée dans le cadre de la mise en place du nouveau BAC. Ce travail est réalisé par un groupe réduit d'experts (GE) sans que l'on sache quelles sont les orientations

politiques pour l'EPS qui présideront à cette rédaction ; le compte-rendu d'audience de l'AE-EPS auprès du GE est sur ce point assez révélateur. Il ressort de cette période récente que la formulation des objectifs et des savoirs de l'EPS est fortement dépendante du cadre institutionnel du moment, expression d'une orthodoxie scolaire poussée à l'extrême à la fois sur le fond et sur la forme. Si demain, le socle commun ne comporte plus que 3 domaines, n'y aurait-il donc plus que 3 compétences en EPS ? Nous sommes dans une situation où il n'y a plus de pilotage, de visée disciplinaire à long terme. Ces changements génèrent, d'une part une inquiétude grandissante chez les collègues qui n'ont plus de boussole pour se repérer et d'autre part, posent la question fondamentale de la caractérisation de l'EPS en tant que discipline scolaire et son rapport à la culture des PPSAD.

À cela s'ajoute un quatrième élément : la pression du discours olympique qui voit les enseignants d'EPS fortement incités à relayer, six ans avant l'échéance de 2024, les valeurs de l'idéal olympique sans que celles-ci soient discutées. Des discours provenant de différents horizons plus ou moins proches de l'EPS se relaient pour continuer de faire de l'EPS un temps de sport à l'école, amplifiant ainsi la confusion, comme si une discipline scolaire pouvait être une simple copie d'une pratique sociale.

Comme une réponse à cette inquiétude, le « Centre EPS et Société » vient de publier un numéro spécial où l'on retrouve tout un ensemble de contributions fort intéressantes permettant de fonder et d'explicitier ce que pourrait être une EPS « culturaliste ». Il y a urgence aujourd'hui à proposer une réelle perspective pour l'EPS qui se construise d'abord et avant tout par rapport aux enjeux actuels liés aux pratiques corporelles (sociaux, rapport aux corps, sport-spectacle...) et de l'école de la république (quelle éducation physique pour orienter les élèves dans leurs choix de pratiques corporelles?). C'est la position que nous avons toujours défendue au CEDREPS ; réfléchir à partir des pratiques professionnelles actuelles à ce que pourrait être l'EPS et ensuite l'articuler au contexte institutionnel du moment, seule voie permettant d'assurer une réelle continuité et cohérence. Cette position n'est pas originale, elle se retrouve dans toutes les associations de spécialistes qui œuvrent chacune pour le développement de leur discipline. Nous sommes bien, comme l'avait pointé R. Dhellemmes dans son article du cahier 14 et 15, dans une situation où l'EPS est tiraillée entre « 3 tendances matricielles » : la tendance du « *formalisme curriculaire* » qui change selon les réformes, la tendance du « *culturalisme exclusif* » qui fait de l'EPS un temps d'étude des APSA (Activités Physiques Sportives Artistiques), et une troisième tendance, d'« *acculturation scolaire* », à laquelle nous contribuons, et dans laquelle s'inscrit ce nouveau cahier. À partir de l'activité des collègues et de leurs propositions professionnelles, il nous faut donc articuler deux plans de réflexions ; le premier, celui du ciblage de ce qui doit être étudié en EPS. C'est l'objet de la première partie, cibler des OE (Objet d'Enseignement) dans des PPSAD, les mettre en scène sous la forme de FPS (Forme de Pratique Scolaire) et les articuler dans le temps de la formation de l'élève ; c'est la poursuite du travail réalisé depuis plusieurs années. Le second, plus récent, a pour objet de tenter de poser quelques principes d'intelligibilité pour fonder la discipline EPS en tentant une articulation entre trois notions : la question des usages du corps dans toutes ses dimensions, ce que nous nommons la corporéité (élément du titre du cahier 15), la culture et les valeurs de l'école de la république. Ces deux plans constituent l'architecture du cahier que nous vous proposons.

Les contributions de nos collègues dans cette première partie continuent de répondre à la question : qu'étudie-t-on en EPS ? Les démarches

proposées approfondissent **la question du ciblage des objets d'enseignement (OE)** en s'appuyant sur les éléments du cadre notionnel du CEDREPS (voir article cahier 15) de manière à expliciter les raisons et arguments des choix avancés. Ces propositions sont finalisées par des FPS. En escalade S. Testevuide, après avoir constaté l'échec important des mises en situation de pratiques exclusivement sportives, propose de faire vivre une « tranche de vie » de grimpeur « vertige » au travers de la FPS « le Moulivache ». A. Lamotte se questionne sur la « tranche de vie » d'un élève qui s'entraîne en STEP. Elle cible l'exploration de 2 registres d'effort, tout en gardant le rythme ; cela prend la forme de la FPS « 4 minutes / 4 quarts ». J. Chantalou cherche à ce que des élèves de cycle 4 maîtrisent leur engagement en savate boxe française en précisant l'objet d'enseignement relatif à la distance d'attaque. La FPS « rafale de deux » touches favorise l'opposition en sécurisant l'activité sans pour autant l'aseptiser. Les dernières propositions portent sur le demi-fond dans deux contextes différents : des collégiennes de 5^{ème} et des élèves de lycée professionnel fortement sédentarisés. La même préoccupation est présente dans ces deux articles, « **n'oublier personne en chemin** », en privilégiant la même voie d'entrée de l'intermittent-court. Les OE sont construits pour être accessibles à tous. N. Lefebvre pour les 5^{ème} cherche à ce que ses élèves aillent vers une performance maximale, individualisée, « sans craquer » dans le respect de leur projet. J-B. Roux fait le pari de l'intermittent court dans une FPS « marcher, c'est pas tricher » pour préparer au 3 fois 500 m.

Dans cette première partie nous explorons une autre question qui a été l'objet d'échanges au sein du collectif national depuis deux ans : celle **du parcours de formation**. En effet, l'identification ou le repérage d'OE ne suffit pas pour proposer une vision cohérente de l'EPS, sauf à verser dans une conception « liste » de l'EPS, ce que l'on avait dénoncé au travers des « 150 compétences » des programmes de 2008. Comment articuler les OE entre eux dans une perspective à moyen et long terme ? Bien entendu, cette préoccupation s'inscrit également dans les récentes orientations de la réforme du collège. T. Colombet, E. Panassier, P. Pezelier & J-L. Ubaldi font une proposition d'un cursus cohérent d'OE en natation, de la maternelle à l'université, répondant ainsi à la nouvelle préoccupation de travail collectif pour le cycle 3 entre professeur.es du second degré et professeur.es des écoles. M-I. Aublant et M. Lecot traitent cette question

du parcours de formation avec comme préoccupation d'articuler l'apprentissage de savoirs disciplinaires et l'acquisition de compétences sociales et civiques. Prenant appui sur la gymnastique, les auteur.es proposent deux FPS emboîtées, au sein desquelles les élèves vont construire la capacité à coopérer avec l'autre.

Dans la deuxième partie de notre cahier, nous vous invitons à ouvrir un débat pour un renouvellement de l'EPS, restant ainsi fidèle à la vocation du CEDREPS qui signifie Collectif d'Étude Disciplinaire pour le Renouvellement de l'EPS. Les articles proposent un approfondissement des **trois notions fondamentales que sont pour nous, le corps, la culture et les valeurs, et une proposition de structuration de** ce qui pourrait poser les bases d'une matrice de **l'EPS** en empruntant la perspective de l'«acculturation scolaire». En effet, il est aujourd'hui urgent d'ouvrir ce chantier car l'EPS est depuis trop longtemps coincée entre une visée étroite de la culture et une autre approche plus formelle où le corps semble être le grand absent. Dans une visée culturaliste étroite, la référence aux pratiques sociales n'est pas suffisamment critiquée, éloignant souvent les élèves des visées éducatives, et faisant courir le risque d'un émiettement dans les choix réalisés et d'une mise en échec des élèves importante. Dans la visée formaliste, la définition d'objectifs transversaux met à distance le rapport aux PPSAD et fait courir le risque de la déculturalisation de l'EPS et d'une valorisation de compétences cognitives, sociales au détriment de celles relatives à l'action motrice. Entre ces deux approches, il est nécessaire de réinterpréter, recomposer, reproblématiser de façon scolaire les PPSAD en articulant de façon synergique la culture, les savoirs sur le corps et les valeurs de l'école de la république.

A. Coston, S. Testevuide, J-L. Ubaldi reviennent ainsi sur la construction de **la notion de culture** des PPSAD et la culture scolaire en EPS. Après un détour historique, ils apportent des éléments de compréhension et de clarification du «fonds culturel» et donnent des pistes de réflexion pour mieux cerner la notion de «champ d'expérience culturelle». C. Patinet revient sur la notion **de valeur** et réalise un plaidoyer pour une vigilance effective envers **l'égalité** filles-garçons. Après un tour d'horizon sur les résistances et représentations professionnelles d'une éducation à l'égalité, l'auteure propose les mesures emblématiques

permettant de placer l'égalité au cœur des apprentissages moteurs. E. Llobet & G. Hanula présentent les différents chantiers sur lesquels ils travaillent et mettent en avant les valeurs et les convictions qui les animent : **bienveillance, égalité des chances** et recherche du «bien vivre ensemble». Proposant des cibles autoréférencées, ils revisitent la notion de performance au regard de ces valeurs et notamment la notion d'égalité des chances.

S. Testevuide et T. Tribalat approfondissent le concept de **corporéité**. Ils reviennent sur la question de l'émancipation des élèves à partir des normes multiples dont le sens leur échappe. Puis, ils font des propositions et esquissent une construction disciplinaire prenant la corporéité comme objet à étudier en la déclinant selon 3 dimensions : le «corps vital», le «corps social» et le «corps symbolique». Chacune d'elles est ensuite précisée et articulée aux éléments du cadre notionnel du CEDREPS. Enfin, R. Dhellemmes rappelle le nécessaire renouvellement des principes d'intelligibilité de l'EPS sur la base, d'une conception élucidée de «ce qui fait culture» dans les pratiques corporelles de notre temps. Cette contribution prolonge le débat mené avec les membres du «Centre EPS et société» autour de la question du rapport à la culture des PPSAD en EPS.

Dans la troisième partie notre cahier, nous échangeons avec des personnalités du monde universitaire, dans le but de questionner voire d'éclairer les propositions du CEDREPS. La première contribution porte sur la notion de motivation et la seconde sur l'activité de l'enseignant et de l'élève. N. Mascret (Psychologie) met en avant la nécessité de questionner notre réflexion professionnelle à propos de la motivation à l'aide de cadres théoriques reconnus plus récents et avec des exigences scientifiques plus pointues. Les liens entre motivation / plaisir / effort, sont ici présentés, discutés, critiqués au regard des théories de la motivation (théorie des buts d'accomplissement, théories implicites, théorie de l'autodétermination...). Il envisage comment ces théories peuvent éclairer et faire évoluer notre regard sur les différents éléments du cadre notionnel du CEDREPS, mais également interroger nos FPS sans pour autant proposer une vision surplombante de la théorie sur les pratiques professionnelles. F. Saujat (Ergonomie) apporte un éclairage sur la notion d'activité, notamment celle de l'enseignant et sur celle de compétence. Il rappelle que le corps, est toujours sollicité,

dans toute activité de travail, y compris les activités intellectuelles. L'activité est incorporée, avec du social, du psychique, de l'institutionnel, des normes, des valeurs. Cette manière de voir invalide toutes les approches formelles et intellectuelles de la compétence pour promouvoir une visée plus expérientielle.

Le collectif CEDREPS poursuit la réflexion du cahier 15 pour un ancrage plus étayé de notre discipline sur une culture scolaire des PPSAD qui mette la corporéité au cœur des études des élèves. Les propositions permettent ainsi de contribuer au débat disciplinaire et témoignent d'une dynamique qui a su s'installer dans les groupes régionaux du CEDREPS. À ce stade de

notre réflexion, nous sommes en mesure d'ouvrir le débat avec l'ensemble des collègues qui suivent avec attention nos réflexions et mettent en œuvre certaines de nos propositions en les adaptant. C'est pour cette raison que nous avons décidé d'organiser, après celles de 2013 à Lyon, de nouvelles journées d'étude qui auront lieu en mars à Nantes. Nous espérons qu'elles permettront d'enrichir les éléments d'analyse sur le lien entre culture des PPSAD et des savoirs corporels, et valeurs de l'école de la république tout en assurant l'échange et le partage de notre cadre conceptuel mais également le renforcement de notre collectif.